

Inscription

- Mis à jour : mardi 17 décembre 2019 09:38
Écrit par Administrateur site web

Pour l'année scolaire 2019-2020 (jusque juin 2020), toutes les classes sont complètes.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les inscriptions débutent **le lundi 06 janvier 2020 à 07h00.**

Nous ne prenons aucune pré-inscription pour les années ultérieures.

La démarche se déroule en plusieurs étapes :

1. La demande d'inscription en ligne à partir du lundi 06 janvier 2020 à 07h00. L'ordre d'arrivée des demandes nous sert de liste d'attente provisoire (principe du "premier arrivé-premier servi").

2. La remise du dossier version papier au secrétariat de l'école dans les 6 jours ouvrables après le début des inscriptions (soit du mardi 07 au mardi 14 janvier 2020). A ce moment là, nous vous dirons si vous avez une place ou si vous êtes en liste d'attente et en quelle position. Si le dossier n'est pas déposé dans les délais, votre demande sera automatiquement annulée.

3. Pour les parents qui ont une place (et les premiers parents sur la liste d'attente), des rendez-vous collectifs seront organisés chaque mercredi à partir de mi-janvier. Vous aurez alors l'occasion de visiter l'école. Ces réunions remplacent la matinée Portes Ouvertes. Après cette réunion, il vous sera demandé de confirmer si vous maintenez bien votre inscription.

Pour plus d'informations concernant la procédure d'inscription, merci de suivre le lien suivant :

[Règles pour les inscriptions à l'école Aurore](#)

[La procédure d'inscription](#)

[Inscription en ligne.](#)